



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Préfecture

Direction du cabinet, de la sécurité
intérieure et de la protection civile

Bureau des affaires générales et
politiques

Références : DG

Affaire suivie par Damien GOURDOL
04 50 33 61 13
pref-cabinet@haute-savoie.gouv.fr

Annecy, le mardi 25 septembre 2012

Le préfet de Haute-Savoie

à

Mesdames et Messieurs les maires du département
(en communication à Messieurs les sous-préfets)

Circulaire

objet: Journée nationale d'hommage aux Harkis et aux autres membres des formations supplétives le mardi 25 septembre 2012.

pièce jointe : message du président de la République.

Par décret du 31 mars 2003, le président de la République a instauré une «Journée nationale d'hommage aux Harkis et aux autres membres des formations supplétives», pour permettre à la Nation toute entière de leur exprimer sa reconnaissance pour leur courage et leur dévouement à la Patrie lors des événements d'Algérie. Cette journée nationale est fixée au 25 septembre.

La cérémonie organisée à cette occasion au niveau départemental aura lieu le mardi 25 septembre 2012 à 18 heures, au Mémorial des victimes d'Afrique du Nord, square de Galbert, à ANNECY.

Vous avez toute latitude pour organiser, au niveau de votre commune, la manifestation que vous jugerez utile, à condition que celle-ci soit, dans sa forme, adaptée au contexte local.

Veillez enfin trouver ci-joint le message du président de la République que vous voudrez bien lire à cette occasion.

Je vous rappelle également, comme pour toute journée nationale, que les édifices publics devront être pavoisés aux couleurs françaises ce mardi 25 septembre 2012.

Il convient de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème nationale.

Georges-François LECLERC

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE

Cérémonie nationale en hommage aux harkis
25 septembre 2012

La mémoire des harkis est une mémoire vivante et souffrante.

Elle impose à la France un retour sur elle-même et sur son histoire.

En cette journée nationale dédiée au souvenir, il importe que la vérité soit dite, que les leçons en soient retenues et que les conclusions en soient tirées.

Il y a cinquante ans, la France a abandonné ses propres soldats, ceux qui lui avaient fait confiance, ceux qui s'étaient placés sous sa protection, ceux qui l'avaient choisie et qui l'avaient servie.

Ensuite les harkis et leur famille ont été accueillis et traités de manière souvent indigne sur le sol français.

La France se grandit toujours en reconnaissant ses fautes. Aux descendants de harkis qui contribuent aujourd'hui à son identité et à sa vitalité, la République doit toute la transparence sur une histoire qui est non seulement la leur, mais la sienne.


Dans cet esprit, les archives doivent être ouvertes et accessibles à tous.

A l'histoire des harkis, nous donnerons la place qui lui revient dans les lieux où elle s'est inscrite, dans les programmes scolaires, dans les travaux de recherche.

La France marquera davantage sa solidarité à travers la mobilisation des dispositifs sociaux et professionnels.

Cette cérémonie nationale doit en être l'expression.

C'est sur la vérité, sur la lucidité, sur la solidarité, que se construira l'unité de la nation, dans la paix des mémoires.



François Hollande